



## Brame du cerf : quelques conseils pour respecter la quiétude des animaux

Entre mi-septembre et mi-octobre, alors que l'automne pointe le bout de son nez, un cri profond résonne en forêt. Il s'agit du **brame du cerf qui annonce la saison des amours**. Tête haute, dressée, le cerf brame pour signaler sa présence. Il dissuade et défie alors ses éventuels concurrents qui s'aventureraient sur son territoire et dans sa harde de biches. Aux provocations sonores se succèdent parfois des combats.

Pendant cette période, **la forêt n'est pas un « parc animalier » où chacun s'y balade sans aucune précaution**. Réceptifs aux odeurs, bruits et déplacements, **le moindre dérangement peut perturber le comportement, voire la reproduction des animaux**. Il faut plusieurs heures pour que le cérémonial s'installe, et il suffit d'une présence humaine, d'un effluve, pour le rompre.

Quelques grandes forêts franciliennes présentent des sites de brame, appréciés des amateurs, curieux ou photographes. Chaque année, de plus en plus de personnes viennent observer les animaux et assister au brame. **Cet afflux de visiteurs n'est malheureusement pas sans conséquences : déplacements inhabituels des cerfs, absence de brame en journée.**

C'est pourquoi, pendant une observation, **la plus grande discrétion et le respect de la faune sauvage doivent être de mise**. L'ONF rappelle, par ailleurs, qu'il n'est pas nécessaire de se rendre au cœur des forêts. À leurs abords, les appels des cerfs sont largement perceptibles.

### CONSEILS POUR OBSERVER LE BRAME

Pour veiller à la tranquillité des animaux et à la sécurité des usagers, voici quelques conseils de prudence à avoir en tête :

- Ne nous écartons pas des chemins forestiers autorisés, pour ne pas troubler le déroulement du brame ;
- Restons éloignés des places de brame pour la quiétude des animaux ;
- Soyons le plus discret possible pour ne pas inquiéter les animaux ;
- Ne recherchons pas le contact avec les cerfs. En cette période, ils peuvent se montrer agressifs, contentons nous de les écouter ;
- N'emmenons pas de chiens, même tenus en laisse ;
- N'utilisons pas de sources lumineuses pour l'observation. L'usage de lampes torches, de phares de voitures ou encore de flashes d'appareils photos est interdit ;
- Évitions de porter des vêtements de couleur claire et faisant du bruit : K-WAY, ciré, etc.